



## (12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 33079 B1** (51) Cl. internationale : **B60B 9/06**
- (43) Date de publication : **01.03.2012**

---

(21) N° Dépôt : **33076**

(22) Date de Dépôt : **10.08.2010**

(71) Demandeur(s) :  
• **TAZI OTHMAN, 72 BD MOULAY ISMAIL CASABLANCA (MA)**  
• **TAZI ABDELILAH, 72 BD MOULAY ISMAIL CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**TAZI ABDELILAH ; TAZI OTHMAN**

(74) Mandataire :  
**ABDELILAH TAZI**

---

(54) Titre : **DISPOSITIF POUR METTRE UN VEHICULE EN MOUVEMENT**

(57) Abrégé : DISPOSITIF QUI CRÉE UNE FORCE MOTRICE POUR METTRE UN VÉHICULE EN MOUVEMENT. L'INVENTION CONCERNE UN DISPOSITIF EXPLOITANT LE POIDS DE LA VOITURE POUR CRÉER UNE FORCE HYDRAULIQUE QU'ON EMPLOIE POUR FAIRE TOURNER LE MOTEUR DU VÉHICULE. IL EST CONSTITUÉ DE POMPES HYDRAULIQUES (P1, P2...P8) (1) PLACÉES À L'INTÉRIEUR DE DEUX ROUES (2) DE DIAMÈTRE (D) SUPÉRIEUR À CELUI DES ROUES ARRIÈRES ET QUI SONT FIXÉS SUR LE MÊME AXE QUE LES ROUES ARRIÈRE DE VÉHICULE.(FIG1) AU MOMENT DE LA ROTATION DES ROUES, LES POMPES (1) SE COMPRIMENT SUCCESSIVEMENT PRODUISANT AINSI UNE FORCE HYDRAULIQUE QU'ON TRANSFORME À L'AIDE DES VÉRINS OU DES MOTEURS HYDRAULIQUES EN FORCES MÉCANIQUES.

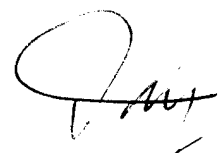
## ABREGE

Dispositif qui crée une force motrice pour mettre un véhicule en mouvement.

L'invention concerne un dispositif exploitant le poids de la voiture pour créer une force hydraulique qu'on emploie pour faire tourner le moteur du véhicule.

Il est constitué de pompes hydrauliques (P1 , P2 ... P8) (1) placées à l'intérieur de deux roues (2) de diamètre (d) supérieur à celui des roues arrières et qui sont fixées sur le même axe que les roues arrière du véhicule. (Fig 1).

Au moment de la rotation des roues, les pompes (1) se compriment successivement produisant ainsi une force hydraulique qu'on transforme à l'aide des vérins ou des moteurs hydrauliques en forces mécaniques.



33-079  
1 MARS 2012

La présente invention concerne un dispositif qui exploite le poids du véhicule pour créer une force motrice capable de mettre ce véhicule en mouvement.

La plupart des véhicules qui sortent de nos usines de nos jours sont équipés de moteurs à combustion ou de moteurs électriques. L'inconvénient des moteurs à combustion est l'émission d'hydrocarbures du dioxyde d'azote ... le trafic routier est responsable de la pollution d'aire et de plusieurs maladies.

L'inconvénient des véhicules à moteur électrique est le temps de charge, aujourd'hui il faut compter 6 à 8 heures pour recharger une voiture électrique avec une autonomie moyenne de 150km/h , il est donc nécessaire de trouver des solutions.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients , il comporte en effet selon une première caractéristique des pompes (1) (P1,P2...P8) et (P'1,P'2...P'8) hydrauliques placées respectivement dans deux roues (2) de diamètre supérieur à celui des roues arrières , cette différence est égale au double de la course des pistons des pompes ; ces nouvelles roues sont fixées sur le même axe que les roues arrières du véhicule , sur l'axe des pompes on place des roulettes (3) pour faciliter les contacts entre les pompes et l'intérieur du pneu , le gonflage de ces roues doit être réglé de telle façon que la course des pistons des pompes soit maximale.

Lorsque les roues tournent les pompes dont l'axe est orienté vers le bas sont actionnées et poussent l'huile vers le centre des nouvelles roues où on a placé deux cylindres (4) responsables de la transmission de l'huile entre les pompes et le moteur. Ces deux cylindres sont séparés par deux roulements (5) et quatre arrêts d'huile (6) constituant deux canaux (Fig 2) , l'un pour l'envoi de l'huile vers le régulateur de pression , l'autre pour le retour de l'huile du réservoir vers les pompes. (Fig3)

Dans une première variante , on utilise un régulateur de pression (9) contenant un orifice d'arrivée d'huile provenant des pompes et huit sorties vers le répartiteur (14) et un retour vers le réservoir d'huile , les huit sorties sont ouvertes ou fermées selon la vitesse désirée , ce régulateur de pression est lié à un répartiteur qui distribue l'huile aux quatre vérins (11) qui remplacent les pistons d'un véhicule à combustion , groupés deux par deux entre le répartiteur est le réservoir on place un accumulateur de pression (12) utilisé lors du démarrage.

Dans une deuxième variante le dispositif est utilisé pour diminuer la consommation du carburant, pour cela on utilise deux moteurs hydrauliques (13), l'un placé à l'extrémité du vilebrequin coté Poulie (15), l'autre est placé sur le volant moteur (16), c'est deux moteurs hydrauliques sont actionnés par un distributeur.

Dans une troisième variante, le dispositif est utilisé pour augmenter l'autonomie de la voiture électrique en consommant moins d'électricité, pour cela on place des moteurs hydraulique sur l'arbre du moteur.

## REVENDICATIONS

1) Dispositif pour créer une force motrice capable de mettre un véhicule en mouvement caractérisé en ce qu'il comporte des pompes (1) placées dans des roues (2) qui sont actionnées par le poids du véhicule et la réaction du sol .

2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les pompes renvoient l'huile sous pression vers deux cylindres (4) placés au centre des deux roues (2) séparés par deux roulements (5) et quatre arrêts d'huile (6) formant deux canaux (8) l'un (7) pour le cheminement de l'huile vers le régulateur de pression (9) , l'autre (8) est réservé au retour de l'huile du réservoir (10) vers les pompes (1) .

3) Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2 caractérisé en ce que l'huile provenant des cylindres (4) est envoyée vers un régulateur de pression (9) qui à son tour l'envoie vers le distributeur (14) avec débit réglable.

4) Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2 ou la revendication 3 caractérisé en ce que le distributeur (14) envoie l'huile vers quatre vérins (11) qui remplacent les pistons d'un moteur à combustion .

5) Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2 ou la revendication 3 caractérisé en ce qu'on utilise deux moteurs hydrauliques (13) l'un placé sur le volant moteur (16), l'autre est placé sur le vilebrequin coté poulie (15) .

6) Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2 ou la revendication 3 caractérisé en ce qu'on utilise deux moteurs hydrauliques (13) pour augmenter l'autonomie et diminuer la consommation d'électricité.



1/2

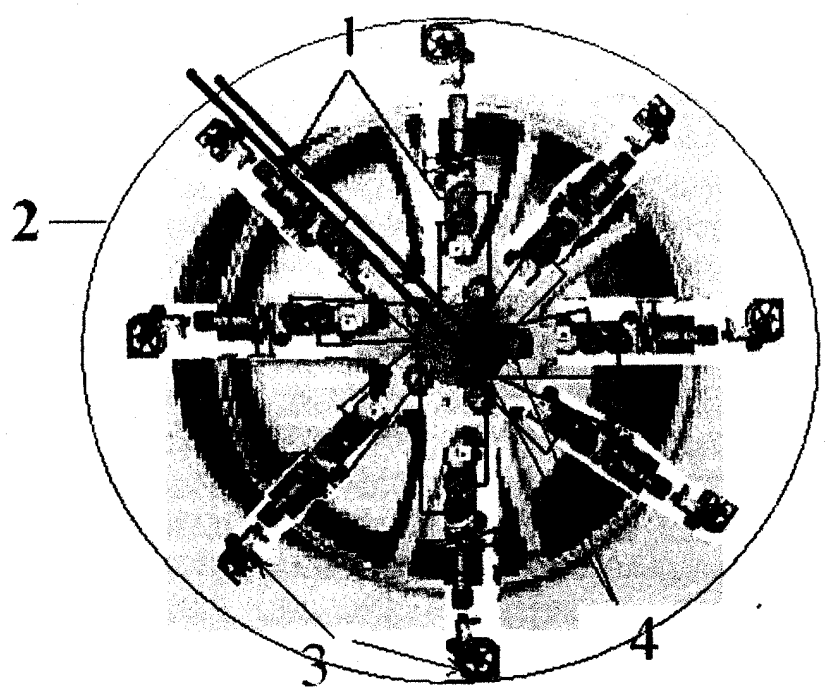


Fig 1

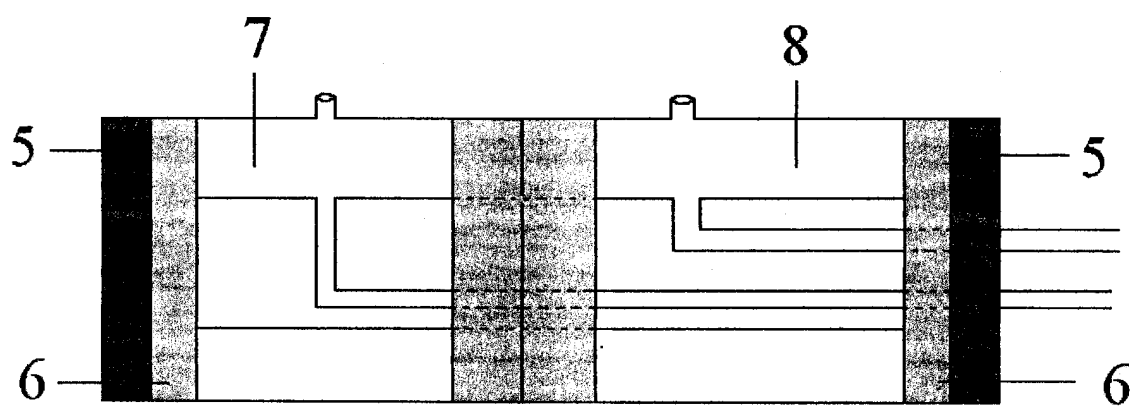


Fig 2

*Handwritten signature*

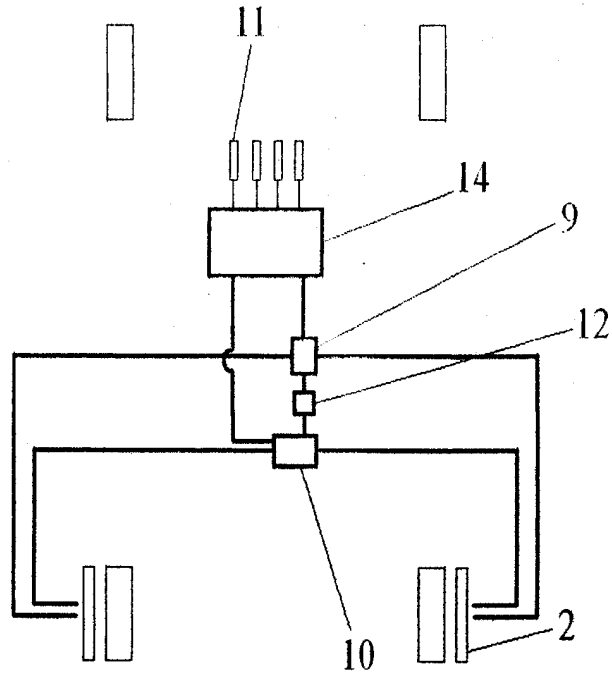


Fig 3

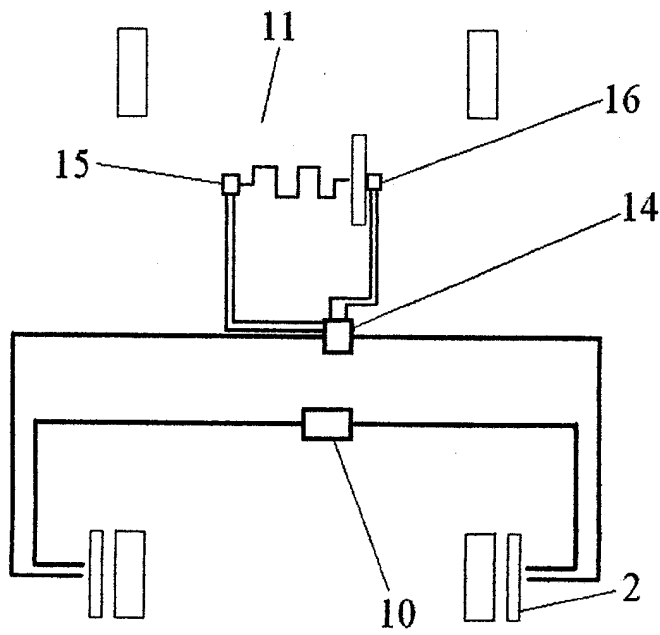


Fig 4